



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7514^e séance

Vendredi 28 août 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Ogwu	(Nigéria)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gaspar Martins
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Ilichev
	France	M. Lamék
	Jordanie	M ^{me} Kawar
	Lituanie	M ^{me} Jakuboné
	Malaisie	M. Abdul Razak
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2015/619)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2015/626)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2015/619)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2015/626)

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Guinée-Bissau, du Sénégal et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Miguel Trovoada, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Brésil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/619, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/626, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Trovoada.

M. Trovoada : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'opportunité qui m'est offerte de présenter, devant le Conseil de sécurité, le dernier rapport en date (S/2015/626) du Secrétaire général sur l'évolution de la

situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

Le Président de la République de Guinée-Bissau, S. E. M. José Mário Vaz, qui avait envisagé de prendre la parole au cours de la présente séance du Conseil de sécurité, a décidé d'y renoncer en raison des événements qui marquent l'actualité politique dans son pays. En effet, tout juste un peu plus d'un an après le rétablissement de l'ordre constitutionnel, voici que la Guinée-Bissau se trouve à nouveau dans une zone de turbulence politique, accentuée par la destitution du Gouvernement du Premier Ministre Domingos Simões Pereira, le 12 août 2015, par le Président de la République. Le 20 août, M. Baciro Djá, Ministre démissionnaire de la présidence du Conseil des ministres du Gouvernement destitué, a été nommé Premier Ministre, par décret présidentiel et investi le même jour par le Président de la République. Avant de démettre le Premier Ministre, le Président Vaz a adressé un message à la nation, au cours duquel il a tissé des considérations sur l'état du pays, l'action du pouvoir exécutif, les relations entre les institutions, en général, et entre lui-même et le chef du Gouvernement, en particulier, ainsi que sur les éléments configurant une situation de grave crise politique qui, au regard de la Constitution, peut entraîner la chute du Gouvernement.

Il s'agit là d'une situation inespérée, dans la mesure où les principales institutions de l'État, formées à la suite des élections générales d'avril et mai 2014, sont toutes issues d'une même famille politique, le Parti africain de l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde. Ce parti, dont les statuts stipulent que son leader, en cas de victoire, est candidat au poste de Premier Ministre, bénéficie de la majorité absolue au Parlement. Par ailleurs, c'est lui qui a choisi, parmi ses dirigeants et présenté comme candidat à la présidentielle, l'actuel Président de la République. Le Gouvernement démis était inclusif, composé de la quasi-totalité des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale populaire, ce qui lui assurait une base confortable de soutien parlementaire. Il semblait donc, a priori, que les principales conditions étaient réunies pour garantir un cadre de stabilité politique, favorable à la bonne marche de l'État. À l'initiative du Gouvernement et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement et de l'Union Européenne, une table ronde des partenaires de coopération de la Guinée-Bissau s'est tenue Bruxelles, en mars dernier, dont les résultats ont ouvert au pays la perspective d'obtenir d'importantes ressources financières pour la

matérialisation de sa vision stratégique et de son plan opérationnel 2015-2020.

Dans les précédents rapports présentés au Conseil, sur la Guinée-Bissau, il était toujours souligné que la stabilité dans ce pays demeurerait fragile, car les racines profondes de l'instabilité récurrente qui le minait n'avaient pas encore été arrachées. Depuis quelques temps, des déclarations faites en public par les plus hauts dignitaires de l'État laissaient percevoir l'existence d'un climat de crispation politique, qui risquait d'aboutir à la rupture institutionnelle, s'ils ne cherchaient pas à surmonter leurs mésententes à travers le dialogue. L'absence de ce dialogue indispensable a laissé la voie libre au renforcement de la méfiance réciproque et à l'approfondissement des antagonismes, faisant en sorte que le pays soit arrivé au point où il en est aujourd'hui.

Dans l'exercice de la mission de bons offices du Secrétaire général que je mène sur place, en Guinée-Bissau, en son nom et représentation, je maintiens des contacts fréquents avec les entités publiques, au niveau le plus élevé, ainsi qu'avec la classe politique et les différentes composantes de la société civile. Compte tenu de l'évolution des événements en cours, ces contacts se sont intensifiés, dans le but d'exhorter les parties concernées à privilégier le dialogue comme instrument le plus fiable pour parvenir à une solution durable du différend qui les oppose. Je me réjouis de constater que les représentants de la communauté internationale en Guinée-Bissau, aussi bien dans le cadre bilatéral que multilatéral, se sont mobilisés et engagés dans le même sens, faisant entendre leurs voix, à l'unisson, appelant au dialogue et à l'entente, afin de sauvegarder la stabilité politique et la paix sociale, pour que les acquis du retour à l'ordre démocratique et à la normalité constitutionnelle ne soient pas mis en cause.

Il est lieu de souligner ici les efforts déployés, personnellement, par le Secrétaire général Ban-Ki-Moon, ainsi que par les Présidents Macky Sall, du Sénégal, et Alpha Condé, de la Guinée (Conakry), en leur qualité, respectivement, de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de médiateur de cette organisation pour la Guinée-Bissau. Je tiens, également, à saluer les positions de solidarité avec le peuple bissau-guinéen, réitérées par l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté des pays de langue portugaise, la Commission de consolidation de la paix et sa formation spécifique Guinée-Bissau, dont je salue la présence ici de son président, l'Ambassadeur Antonio de Aguiar

Patriota, et bien d'autres organisations et pays amis, qui se sont inquiétés de la crise actuelle et ont exprimé leur souhait de voir la Guinée-Bissau tenir le pari de la stabilité et poursuivre, sans soubresauts, le chemin du développement économique et du progrès social. Le Conseil de sécurité a suivi de très près cette situation à travers des briefings à l'issue desquels des déclarations ont été rendues publiques allant dans le même sens, du dialogue et de la concertation.

Je voudrais faire trois observations avant de terminer, au sujet du moment politique en Guinée-Bissau.

Premièrement, les partis politiques et tous ceux qui ont un rôle à jouer dans le dénouement de cette crise proclament leur ferme détermination à défendre, démocratiquement, leurs droits et leur légitimité, dans le cadre du strict respect de la Constitution et des lois. Deuxièmement, les manifestations populaires réalisées jusqu'à présent, se sont déroulées pacifiquement, dans l'ordre, sans heurts ni violence. Troisièmement, au cours d'une rencontre que j'ai eue avec le chef d'état-major général, entouré des commandants des trois branches des forces armées, les militaires ont affirmé avec force, qu'ils sont décidés à se tenir totalement à l'écart de la scène politique et à observer une attitude républicaine de soumission au pouvoir civil et d'obéissance à la Constitution et aux institutions démocratiques de l'État.

La communauté internationale, qui a toujours accompagné la Guinée-Bissau dans les différentes épreuves que ce pays a connues, reste disponible à le soutenir dans sa marche vers le développement et le progrès, comme l'a démontré, encore récemment, la table ronde de Bruxelles. Mais il est évident que, dans un scénario de crises à répétition, sans paix et sans stabilité durable, le soutien de la communauté internationale ne saurait trouver le terrain propice pour que son action puisse atteindre pleinement les objectifs escomptés. Je suis convaincu que les dirigeants bissau-guinéens, en qui le peuple a déposé sa confiance et ses espérances, en sont bien conscients et que, dans un sursaut de patriotisme et de sens de responsabilité devant l'histoire, ils feront tout ce qui est à leur portée, pour ne pas compromettre cette grande opportunité qu'ils ont de transformer leur pays et d'améliorer considérablement les conditions de vie de sa population.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Trovoada de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. de Aguiar Patriota.

M. de Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité ce matin en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Miguel Trovoada, de son exposé détaillé et du point qu'il a fait sur la crise politique que connaît aujourd'hui la Guinée-Bissau. Je lui sais particulièrement gré des efforts qu'il continue de faire pour aider à mettre fin à cette crise et de sa coopération avec la Commission de consolidation de la paix sur cette question et dans le cadre plus large du programme de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

La semaine dernière, le 17 août, j'ai présidé une séance de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix consacrée à l'examen de la situation en Guinée-Bissau et à la façon dont la Commission peut répondre à l'escalade d'une crise qui a commencé sous forme de tensions entre le Président Vaz et l'ancien Premier Ministre, Simões Pereira. J'ai fait part à cette séance d'une conversation téléphonique que j'avais eue avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Trovoada, le vendredi 14 août. La formation a également entendu un exposé complet de M. João Honwana, Directeur de la Division Afrique II du Département des affaires politiques. L'éclairage de ces différents apports a permis aux membres de la Commission de consolidation de la paix d'avoir une discussion fort utile. Dans une déclaration publiée le 18 août, la Commission s'est déclarée préoccupée de ce que les événements politiques récents risquent de porter atteinte aux progrès accomplis jusqu'à présent ainsi que de déstabiliser la situation politique déjà fragile du pays et de compromettre la poursuite des progrès économiques. Dans sa déclaration, la Commission de consolidation de la paix a regretté que les efforts entrepris aux plans national, régional et international pour aider à résoudre la crise politique, et notamment la déclaration à la presse du Conseil de sécurité du 12 août (SC/12005) appelant à la reprise du dialogue et la déclaration des représentants de la communauté internationale à Bissau publiée le 10 août, ainsi que la part prise par l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et l'Union européenne, n'aient pas réussi à empêcher l'escalade de la crise.

La Commission de consolidation de la paix a appelé à la reprise du dialogue politique pour examiner la question des tensions actuelles dans le plein respect de la Constitution nationale et de l'état de droit et pour que les

acteurs nationaux puissent trouver une issue concertée à la crise politique actuelle. En complément de l'exposé et des propositions du Représentant spécial du Secrétaire général, j'aimerais formuler trois observations.

Premièrement, la crise actuelle comporte le risque de répercussions néfastes sur la situation économique déjà fragile, sur la stabilité du pays et sur ses acquis démocratiques. La Commission estime que la Guinée-Bissau enregistrait des progrès satisfaisants vers la stabilisation et le développement depuis les élections de 2014 et la table ronde tenue à Bruxelles en mars 2015. Notre principal objectif devrait être d'empêcher que l'escalade de la crise politique ne sape les progrès accomplis jusqu'à présent. La Commission de consolidation de la paix et l'ensemble de la communauté internationale ont investi dans ces processus et dans le programme global de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Les efforts déployés par la Commission ont grandement contribué à la tenue d'élections libres, équitables et transparentes, qui ont débouché sur la mise en place d'un Gouvernement légitime, compétent et sans exclusive pour la première fois de l'histoire du pays.

Pour sa part, le Fonds pour la consolidation de la paix a, depuis septembre 2013, déboursé environ 4,8 millions de dollars pour contribuer au rétablissement de l'ordre constitutionnel et combler d'importantes lacunes au moyen d'une série de projets menés dans le cadre du mécanisme de financement des interventions rapides, et notamment : un appui à la Commission électorale; des dividendes de la paix sous la forme d'emplois pour les jeunes et les femmes; un appui conjoint, avec le Département des affaires politiques, à la Commission de haut niveau chargée de la planification; la sécurité des élections; un appui aux médias durant et après les élections; un appui à la participation des femmes aux élections et un appui à la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale à Bissau, dans le cadre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest. Plus récemment, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé un nouveau plan prioritaire de consolidation de la paix assorti d'un budget de 10 millions de dollars, pour aider le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes indispensables.

Deuxièmement, la nature de la crise illustre qu'il y a peut-être matière à débattre d'une meilleure délimitation des sphères respectives de compétence du Président et du Premier Ministre de façon à éviter que cela ne devienne une source d'instabilité et de fragilité dans un contexte par ailleurs prometteur. À cet égard,

si les Bissau-Guinéens devaient finalement décider de procéder à une réforme politique et solliciter un appui à cet égard, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et la CPLP sont bien placés pour fournir les experts dont on pourrait avoir besoin dans le cadre d'une révision de la Constitution.

Troisièmement, il est bon de noter que les différents partenaires de la Guinée-Bissau se sont montrés cohérents, à l'unisson, dans la contribution apportée dans le cadre de cette crise. Le rôle joué actuellement par la région ainsi que la cohésion dont ont fait preuve les partenaires internationaux demeureront un facteur clef dans tout règlement durable. On ne saurait trop insister, à ce sujet, sur le fait que seuls les Bissau-Guinéens peuvent surmonter l'impasse politique actuelle, moyennant un dialogue constructif fondé sur le respect des dispositions de la Constitution et l'état de droit. La clef du succès, en Guinée-Bissau, est entre les mains du Gouvernement et de la population.

Pour terminer, j'aimerais souligner que la Commission de consolidation de la paix continuera d'agir en complément du travail du Conseil de sécurité pour fournir appui et conseils aux autorités bissau-guinéennes face à la crise actuelle et pour mettre en œuvre le programme global de consolidation de la paix dans le pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. de Aguiar Patriota de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. da Gama (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convié ma délégation à la table du Conseil de sécurité et de lui donner l'occasion de prendre la parole. Je voudrais vous féliciter de la présidence du Conseil assurée par le Nigéria en ce mois d'août et souhaiter au Conseil des délibérations réussies. C'est un honneur que de vous voir présider cette importante séance sur la situation en Guinée-Bissau, où le Nigéria est éminemment engagé et présent.

Je tiens à exprimer des remerciements tout particuliers au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son rapport sur la Guinée-Bissau (S/2015/626) et pour le rôle qu'il joue personnellement dans le cadre des derniers événements survenus dans mon pays. Le travail de son Représentant spécial, M. Miguel Trovoada, de l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies pour la

consolidation de la paix en Guinée-Bissau et de tous les bureaux et organismes de Nations Unies en Guinée-Bissau est extrêmement apprécié.

J'aimerais également remercier Son Excellence l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix; Son Excellence l'Ambassadrice Sofia Mesquita Borges, Représentante permanente du Timor-Leste, qui est intervenue au nom du Président en exercice de la CPLP; et Son Excellence l'Ambassadeur Fodé Seck, Représentant permanent du Sénégal, dont le représentant est ici présent aujourd'hui au nom du Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pour leurs exposés et pour leur engagement dans le cadre de la situation en Guinée-Bissau.

Après une courte période de succès relatif sur la voie de la paix et du développement dans le pays, la Guinée-Bissau, une fois de plus, se trouve confrontée à une crise politique. La mésentente entre le Président de la République, S. E. M. José Mário Vaz, et le Premier Ministre, S. E. M. Domingos Simões Pereira, s'est malheureusement soldée par le congédiement du Premier Ministre le 12 août dernier et la nomination de S. E. M. Baciro Djá au poste de premier ministre le 20 août.

En dépit de cette situation, le calme et la civilité dont a fait preuve jusqu'à présent la population et la décision de l'Assemblée nationale de solliciter l'avis juridique nécessaire de la Cour suprême, qui statue également sur la constitutionnalité des décisions en l'absence d'une cour constitutionnelle dans le pays, s'agissant de la constitutionnalité de la nomination d'un nouveau Premier Ministre par le Président de la République, sont à saluer. Ce mode démocratique de recherche d'une solution aux différends existant au plus haut niveau du pays est, de notre point de vue, l'assurance que, même si cela est difficile, on pourra trouver une issue aux crises politiques par la voie de procédures constitutionnelles et juridiques. La position de neutralité de l'armée, jusqu'à présent, dans cette crise politique est hautement appréciée, et nous espérons que l'armée maintiendra ce parti pris de non-ingérence.

Dans ce contexte, nous comprenons le sentiment de frustration de nos partenaires et de tous nos amis de Guinée-Bissau qui ont travaillé avec tant d'acharnement pour nous aider à consolider notre démocratie et à asseoir une paix et un développement durables dans le pays. Toutefois, au nom du peuple épris de paix de

Guinée-Bissau, qui a démontré encore et encore son attachement aux objectifs de paix et de développement, nous comptons sur le Conseil et sur tous nos partenaires pour demeurer engagés dans le pays. N'abandonnez pas le peuple de Guinée-Bissau. Les rêves et les aspirations des jeunes et des femmes, ces futures mères, pour l'avenir de leurs enfants sont en danger. Ils attendent beaucoup des projets de programmes gouvernementaux qui ont mené au succès de la Table ronde des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles en mars dernier, et ils comptent sur tous les engagements que vous, nos partenaires et amis, avez pris.

Nous savons bien que c'est à nous, les Bissau-Guinéens, qu'incombe la responsabilité principale de résoudre nos différends internes, d'éviter l'instabilité et de promouvoir le développement durable. Mais sans l'engagement continu et énergique de la communauté internationale, et en l'absence de stratégies de contrôle efficaces et vigilantes, tous les efforts déployés pourraient être réduits à néant. C'est pourquoi l'appui de la communauté internationale en faveur d'un règlement pacifique de la situation actuelle est d'une grande importance. Cela permettrait de rétablir la confiance dans la Guinée-Bissau et favoriserait un environnement propice au décaissement des fonds promis, à la mise en œuvre des réformes et aux programmes développement stratégiques proposés par les autorités nationales.

On a répété à maintes et maintes reprises au Conseil que les élections ne mettent pas fin à la fragilité de la Guinée-Bissau, ce qu'illustre la présente situation. La communauté internationale devrait faire davantage pour aider à renforcer les institutions, être toujours aux aguets et travailler en coopération bien plus étroite avec les autorités nationales et l'ensemble des acteurs politiques afin d'instaurer un dialogue franc et ouvert en vue de prévenir des situations comme celle où nous nous trouvons aujourd'hui. Nous avons bon espoir que le pays viendra à bout de ces crises et que les acteurs politiques compétents, le Parlement national et la société civile resteront engagés dans un dialogue constructif pour le bénéfice de la Guinée-Bissau et de son peuple.

Avant de conclure, je tiens à saluer l'engagement pris par la communauté internationale de suivre la situation politique dans notre pays et me félicite de l'appui continu du Secrétaire général et des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Président du Sénégal qui en est le Président en exercice, le Président de la République de Guinée et le Président du Nigéria, ainsi que tous

nos partenaires et amis qui ont fait de leur mieux et essaient encore de servir de médiateurs et d'aider la Guinée-Bissau à régler la crise politique actuelle et à se remettre sur la voie de la consolidation de la paix et du développement durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Sénégal.

M. Ciss (Sénégal) : Madame le Présidente, la délégation sénégalaise vous remercie de lui permettre de prendre part, au nom de la présidence en exercice de Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à la présente séance, et se réjouit de la tenue de cette séance du Conseil de sécurité consacrée à la situation en République de Guinée Bissau. Elle voudrait, par la même occasion, saluer le brio avec lequel vous exercez les hautes charges de Président du Conseil de sécurité au cours de ce mois d'août. Vous me permettez également de saluer les rapports détaillés qui ont été présentés par M. Trovoada, par M. de Aguiar Patriota et par l'Ambassadeur de Guinée-Bissau.

La situation en Guinée-Bissau, qui s'est considérablement dégradée, suite à la publication du décret mettant fin aux fonctions du Premier Ministre, M. Domingos Simões Pereira, reste préoccupante, au moment où ce pays a plus que jamais besoin de forger un consensus fort afin de venir à bout des nombreux défis auxquels il reste confronté.

Conscient de la nécessité d'asseoir et de préserver un tel consensus, à l'effet de contribuer à la stabilisation du pays, S. E. M. Macky Sall, Président en exercice de la CEDEAO, a offert ses bons offices et a tenté de faire renouer le dialogue entre les principales parties. Ainsi, afin de prévenir une détérioration du climat politique en Guinée-Bissau, il y avait dépêché, dès le 23 juin 2015, son ministre des affaires étrangères qui a pris langue avec les autorités du pays en vue de renforcer la confiance entre elles, dans le but de rétablir le bon fonctionnement des institutions.

L'occasion avait été, par ailleurs, saisie par l'émissaire du Président Sall pour rendre des visites de courtoisie au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Miguel Trovoada, et aux représentants de l'Union européenne, M. Victor dos Santos, de l'Union africaine, M. Pequeno, et au représentant de la CEDEAO, M. Ansumana Ceesay. Par la suite, le Président José Mário Vaz a été reçu à Dakar, le 7 août 2015, en présence de S. E. M. Alpha Condé de la République de Guinée, alors en visite officielle

à Dakar, pour trouver une solution à la crise politique dans le pays.

Dans le même sillage, le Président Sall a reçu, le 20 août, M. Olusegun Obasanjo, ancien Président du Nigéria, porteur d'un message du Président Muhammadu Buhari, venu recueillir ses avis et conseils dans la perspective de la mission qui devait le mener en Guinée-Bissau, et à laquelle il a finalement renoncé eu égard à la nomination, le même jour, d'un nouveau Premier Ministre en la personne de M. Baciro Djá. Il est donc à regretter que les différents efforts sus-énumérés n'aient pas suffi à aider à mettre fin à la crise.

Le Parlement de Guinée-Bissau a adopté, le 24 août 2015, une résolution demandant le départ du nouveau Premier Ministre, M. Baciro Djá. Comme on le voit donc, la situation reste particulièrement délicate. Il nous semble important d'appeler les différentes parties à la retenue afin de donner plus de chance aux efforts diplomatiques visant l'instauration d'une atmosphère de confiance et de paix.

Pour sa part, le Président en exercice de la CEDEAO a regretté le limogeage du Premier Ministre Pereira. Il a ensuite rappelé l'engagement pris par les acteurs politiques de la Guinée-Bissau en mars 2015 au cours de la Conférence des donateurs à Bruxelles, notamment celui auquel avaient souscrit le Président Vaz et le Premier Ministre Pereira, consistant à œuvrer ensemble en faveur de la stabilité politique et du développement économique, ainsi que de la sécurité des citoyens bissau-guinéens.

C'est ici le lieu de souligner, pour s'en féliciter, l'attitude responsable de l'armée bissau-guinéenne qui s'est abstenue de se mêler aux événements en cours, ce qui laisse des chances de parvenir à une solution politique à cette situation très sensible.

Confiant qu'un dénouement pacifique et durable peut être trouvé à la crise en cours avec le concours précieux des partenaires, le Président en exercice de la CEDEAO est convaincu que la consolidation de la paix et la stabilité en Guinée-Bissau ne sauraient se réaliser que dans le cadre d'un processus consensuel, un processus qui se doit d'être inclusif, avec un ancrage national où le respect de l'ordre constitutionnel et l'intérêt et le bien-être du peuple de Guinée-Bissau seront au cœur des discussions pour renforcer la réconciliation nationale, la démocratie, la bonne gouvernance et le développement.

Pour autant, ces tensions politiques ne devraient nullement occulter les progrès jusque-là réalisés par la

Guinée-Bissau, notamment dans le processus de révision de la Constitution, la lutte contre la corruption à travers le renforcement du système judiciaire, l'amélioration de l'administration, la poursuite de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et la création, par l'Assemblée nationale, d'une commission pour la paix et la stabilité afin d'accélérer le processus de réconciliation. La situation ainsi décrite dicte la nécessité de poursuivre les réformes structurelles en matière de défense, de sécurité et de justice, la promotion de l'état de droit, ainsi qu'un développement socio-économique, auxquelles s'ajoutent la promotion et la protection des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité.

Aussi, la CEDEAO se félicite-t-elle du succès de la Table ronde des donateurs sur la Guinée-Bissau, tenue le 25 mars 2015 à Bruxelles, avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Union européenne, conférence au cours de laquelle le Plan stratégique et opérationnel du Gouvernement pour la période 2015-2020 a été appuyé par les partenaires internationaux avec des annonces de contribution à hauteur de 1,2 milliard de dollars. Sous ce rapport, la CEDEAO invite les partenaires internationaux à rester fortement mobilisés et engagés dans leur soutien au processus de stabilisation en Guinée-Bissau, notamment par la concrétisation de leurs engagements pris à cette occasion; soutien qui reste, en effet, nécessaire à la conduite des réformes précitées.

Pour sa part, la CEDEAO poursuit ses efforts afin d'aider la Guinée-Bissau à préserver la paix et la sécurité et d'accompagner le processus de réconciliation. Consciente de l'importance de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité dans le processus de stabilisation, la quarante-septième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Accra le 19 mai 2015, a prorogé, jusqu'au 31 décembre 2015, le mandat de sa Mission en Guinée-Bissau. Dans tous les cas, il n'est point besoin de rappeler que la réforme du secteur de la sécurité requiert également l'accentuation des efforts pour juguler le trafic de drogues ainsi que la criminalité transnationale organisée sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Les défis à relever pour parvenir à la stabilisation de la Guinée-Bissau restent énormes. La normalisation de la situation dans ce pays passera, assurément, par le renforcement des acquis démocratiques et la coordination des actions des différents partenaires en soutien aux efforts que déploie le Gouvernement bissau-guinéen. À cet effet, la CEDEAO demeure, plus que par

le passé, disposée à poursuivre l'oeuvre entamée avec tous les partenaires internationaux en vue d'aider la Guinée-Bissau à sortir de cette situation.

Dans cette lancée, qu'il me soit permis de me féliciter de l'attention toute particulière que le Conseil de sécurité porte à la situation en Guinée-Bissau et de saluer l'action du Secrétaire général ainsi que celle du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, auxquelles s'ajoute l'important soutien de l'ensemble des organes du système des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

L'espoir né du retour à l'ordre constitutionnel à la faveur des élections présidentielle et législatives en Guinée-Bissau ne devrait point être déçu. C'est tout le sens de l'engagement de la CEDEAO et du Sénégal en faveur d'une paix durable et d'un développement socioéconomique harmonieux en Guinée-Bissau.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Timor-Leste.

M^{me} Mesquita Borges (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Madame la Présidente, de présider la présente séance et d'avoir assuré la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Trovoada, de son exposé au Conseil et des efforts qu'il déploie pour résoudre la crise actuelle.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), dont les membres sont l'Angola, le Brésil, Cabo Verde, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe et mon propre pays, le Timor-Leste. Nous nous félicitons des déclarations publiées par le Conseil sur la situation en Guinée-Bissau, ainsi que des rapports du Secrétaire général (S/2015/619 et S/2015/626), dont nous appuyons pleinement les recommandations.

Depuis les élections pacifiques, libres et équitables tenues en 2014, à l'occasion desquelles le peuple bissau-guinéen a clairement exprimé son souhait de stabilité et son attachement à la démocratie, de nombreux progrès ont été réalisés en Guinée-Bissau, non seulement en ce qui concerne la fourniture de services à la population ou le paiement des arriérés, mais également pour ce qui est d'importantes mesures concernant les réformes

indispensables et en matière de consolidation de l'état de droit. Il est crucial pour la Guinée-Bissau et son peuple, que les résultats obtenus ne soient pas compromis et que les réformes continuent à être mises en œuvre.

Les États membres de la CPLP déplorent les événements politiques survenus récemment dans le pays et demeurent vivement préoccupés par la situation qui règne actuellement en Guinée-Bissau. Nous appelons toutes les parties prenantes, à savoir les organes de souveraineté, les partis politiques représentés au Parlement, la société civile et d'autres acteurs à s'engager dans un dialogue politique constructif. Il faut faire preuve de sagesse politique pour désamorcer la crise politique actuelle dans le plein respect de la Constitution et de l'état de droit, et dans un esprit d'inclusion.

S'il est vrai que la responsabilité du règlement de la crise politique incombe exclusivement aux autorités bissau-guinéennes, il est essentiel que ce processus respecte pleinement la Constitution. Pour préserver la stabilité du pays, il est également crucial que les réformes engagées se poursuivent, en particulier celles des secteurs de la sécurité et de la justice, ainsi que la lutte contre l'impunité. Nous notons avec satisfaction que les forces armées bissau-guinéennes se conforment au rôle qui est le leur en vertu de la Constitution et de la loi, en évitant de s'ingérer dans la crise politique actuelle.

Le Plan stratégique et opérationnel national, intitulé « Terra Ranka », reflète les aspirations des Bissau-Guinéens à plus de stabilité politique et au développement socioéconomique, ainsi qu'à la consolidation de l'état de droit et à la défense et la promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Ce document, qui a été présenté par le Président et le Premier Ministre à la table ronde des donateurs tenue à Bruxelles en mars, a recueilli l'appui des partenaires internationaux. La crise politique actuelle risque de compromettre les progrès déjà réalisés dans ce domaine et la poursuite des progrès économiques.

Nous appelons la communauté internationale à continuer d'appuyer la Guinée-Bissau et son peuple dans la mise en œuvre des réformes de l'État et l'exécution de ses plans de développement, tout en soulignant que la responsabilité principale de création des conditions de stabilité nécessaires à la coopération politique et institutionnelle incombe aux parties prenantes nationales.

Pour terminer, nous tenons à saluer les efforts concertés déployés par la communauté internationale pour aider la Guinée-Bissau pendant cette crise. À cet égard, nous apprécions et saluons les efforts consentis par la Commission de consolidation de la paix, en particulier par l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, qui, le 17 août, a convoqué une réunion opportune pour évaluer la situation. Cette réunion a donné lieu à une déclaration à laquelle la CPLP souscrit pleinement.

Nous saluons également les efforts déployés par les dirigeants de la région et les organisations régionales, comme l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En particulier, nous remercions la CEDEAO de ses efforts de médiation et du rôle important que joue la Mission de

la CEDEAO en Guinée-Bissau en faveur du maintien de la paix et de la sécurité.

La CPLP est prête, avec le reste de la communauté internationale, à continuer d'apporter son appui à la Guinée-Bissau, dans le plein respect du principe d'appropriation nationale. Je saisis cette occasion pour informer les membres du Conseil que le Conseil des ministres de la CPLP, réuni à Dili en juillet, a décidé de déployer bientôt en Guinée-Bissau une mission conjointe du Président du Conseil des ministres et du Secrétaire exécutif de la CPLP.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.